

INTERNATIONAL FRUIT JUICE UNION (IFU)

Dr. Hans Hofsommer
General Manager
Ges. F. Lebensmittel-Forschung mbH
Landgrafenstrasse 16, D-10787 Berlin
Germany
Tel.: + 49 30 261 9075
Fax: + 49 30 261 9076
e-mail: gfl.berlin@t-online.de

**INTERNATIONAL ORGANIZATION OF
STANDARDIZATION (ISO)**

Dr. Martha Petró-Turza
Secretary of ISO/TC 34
Magyar Szabványügyi Testület
H-1450 Budapest 9, Pf. 24., Üllői út 25.
Hungary
Tel.: + 361 21 83 011
Fax: + 361 21 85 125
e-mail: o.petro@helka.iif.hu

**INTERNATIONAL VINE AND WINE OFFICE
(OIV)**

Bernadette Mandrou
Professeur
Laboratoire de Chimie Analytique
Faculté de Pharmacie
Avenue Charles Flahault,
34060 Montpellier Cedex 2
France
Tel.: + 33 467 54 45 20
Fax: + 33 467 54 45 26
e-mail: ablaise@pharma.univ-montpl.fr

**OFFICE INTERNATIONAL DES ÉPIZOOTIES
(OIE)**

Dr. Barbara Röstel
Centre collaborateur de l' O.I.E.
Pour les médicaments vétérinaires
CNEVA-Fogeres
Agence Nationale du médicament vétérinaire
La Haute Marche, Javené, F-35133 Fogeres
France
Tel.: + 33 2 99 94 78 78
Fax: + 33 2 99 94 78 99
e-mail: b.rostel@anmv.cneva.fr

JOINT FAO/WHO SECRETARIAT

Dr. Y. Yamada
Food Standards Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Agriculture Organization of the
United Nations
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome, Italy
Tel.: + 39 06 5705 5443
Fax: + 39 06 5705 4593
e-mail: yukiko.yamada@fao.org

Dr. Mungi Sohn
Associate Professional Officer
Joint FAO/WHO Food Standards Programme
Food and Agriculture Organization of the
United Nations
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome, Italy
Tel.: + 39 06 5705 5524
Fax: + 39 06 5705 4593
e-mail: mungi.sohn@fao.org

**ALINORM 99/23
ANNEXE II**

**ALINORM 99/23
ANNEXE II**

AVANT-PROJET D'AMENDEMENTS AU MANUEL DE PROCÉDURE

(Aux étapes 1/2/3 de la Procédure)²³

1. PRINCIPES POUR L'ÉLABORATION DES MÉTHODES D'ANALYSE DU CODEX

Adjonction d'une nouvelle section en fin de texte, comme suit:

" ...

C) Critères généraux régissant le choix des méthodes d'analyse à l'aide de la démarche-critères

²³ Sujet à approbation de la Commission du Codex Alimentarius en tant que nouveau travail.

Dans le cas de méthodes Codex de [type II et] III, des critères méthodologiques pourront être identifiés et des valeurs quantifiées pour incorporation dans la norme de produit Codex appropriée. Les critères méthodologiques élaborés comprendront les critères indiqués au point B) b) ci-dessus ainsi que tout autre critère pertinent, par exemple les facteurs de récupération."

2. RELATIONS ENTRE LES COMITÉS S'OCCUPANT DE PRODUITS ET LES COMITÉS S'OCCUPANT DE QUESTIONS GÉNÉRALES – MÉTHODES D'ANALYSE ET D'ÉCHANTILLONNAGE

Adjonction de deux nouveaux paragraphes à la fin de la section "Pratique usuelle", comme suit:

" Le CCMAS évaluera la performance d'analyse réelle de la méthode qui a été obtenue au stade de la validation. Cette évaluation tiendra compte des caractéristiques de précision appropriées obtenues lors des essais interlaboratoires éventuellement effectués sur la méthode considérée et des résultats d'autres travaux de mise au point réalisés au cours de l'élaboration de la méthode. La série de critères ainsi élaborée fera partie intégrante du rapport de la confirmation par le Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage et sera incorporée dans la norme de produit Codex appropriée.

En outre, le Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage identifiera des valeurs numériques pour les critères auxquels il souhaiterait que ces méthodes se conforment."